

# Ateliers de réconciliation du MPO et de la Fédération des pêcheurs indépendants du Canada

Programme du participant – Séance 2  
20 novembre 2020, de 11 h 30 à 13 h 30 (HNA)

Endroit : Plateforme Zoom

(vous trouverez le lien Web, le numéro à composer et les mots de passe pour accéder à la séance dans l'invitation au calendrier)

## Contexte

Pêches et Océans Canada (MPO) et la Fédération des pêcheurs indépendants du Canada (FPIC ou la « Fédération ») organisent une série de six ateliers virtuels pour examiner la série d'activités à l'appui du mandat fédéral en ce qui concerne la réconciliation avec les Premières Nations relativement aux pêches et en discuter. Ils examineront également l'histoire commune de l'industrie dans les pêches et les points de vue de ses membres sur les événements récents concernant les pêches autochtones. Ces ateliers se veulent les premières étapes de ce qui devrait devenir un processus régulier par lequel les représentants de l'industrie de la pêche et le gouvernement du Canada pourront échanger de l'information et des points de vue et cerner les problèmes et les façons possibles de les régler dans le but ultime de faire progresser la réconciliation ainsi que la gestion durable et intégrée des ressources marines du Canada.

## Objectifs de l'atelier

Voici les principaux objectifs de ces séances :

- Discuter du rôle important du secteur des pêches au Canada et explorer les perspectives de l'industrie sur la participation des peuples autochtones aux pêches;
- Examiner les approches du gouvernement du Canada en matière de réconciliation, les décisions des tribunaux et les mandats qui sous-tendent la relation avec les Premières Nations;
- Faciliter une meilleure compréhension mutuelle des mesures que les deux parties (le gouvernement du Canada et la Fédération) prennent et pourraient prendre pour faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones du Canada ainsi que la gestion durable et intégrée des ressources marines du Canada.

## Réunion virtuelle

Compte tenu de la pandémie de COVID-19, cette réunion aura lieu virtuellement. Nous demandons à tous les participants de se joindre à nous à partir de leur ordinateur ou de leur téléphone et d'activer la fonction vidéo (si la bande passante le permet). Nous offrons également une option d'accès par réseau commuté aux personnes qui ont une bande passante limitée ou qui éprouvent des difficultés techniques. Si vous éprouvez des difficultés techniques avec la réunion Zoom, veuillez communiquer avec **Bonnie Morse** à l'adresse [bhmorse@gmfa.nb.ca](mailto:bhmorse@gmfa.nb.ca) ou au 506-662-5406. L'annexe A comprend des conseils sur la façon de se joindre en ligne.

## Structure des ateliers

- Séance 1 : Exposé de la Fédération (18 novembre, de 11 h 30 à 13 h 30, HNA)
- Séance 2 : Exposé du ministère de la Justice (20 novembre, de 11 h 30 à 13 h 30, HNA)
- Séance 3 : Exposé de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (23 novembre, de 11 h 30 à 13 h 30, HNA)
- Séance 4 : Exposé de Pêches et Océans Canada, première partie (27 novembre, de 11 h 30 à 13 h 30, HNA)
- Séance 5 : Exposé de Pêches et Océans Canada, deuxième partie (30 novembre, de 11 h 30 à 13 h 30, HNA)
- Séance 6 : Réflexions et prochaines étapes (2 décembre, de 11 h 30 à 13 h 30, HNA)

Séance 2 : ministère de la Justice (vendredi 20 novembre 2020, de 11 h 30 à 13 h 30, HNA)

Nº	Durée	Point à l'ordre du jour
	De 11 h 20 à 11 h 30, HNA	<b>Connexion et installation</b> <i>Nous vous invitons à vous joindre à la séance jusqu'à 10 minutes à l'avance pour vous installer!</i>
1.	De 11 h 30 à 11 h 45, HNA	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Mot de bienvenue</b></li> <li>• <b>Aperçu de l'ordre du jour, des objectifs et de l'administration interne virtuelle</b></li> </ul>
2.	De 11 h 45 à 12 h 25, HNA	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Exposé du ministère de la Justice – Principes du droit autochtone</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Cadre juridique et constitutionnel élargi                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Article 35 de la <i>Loi constitutionnelle de 1982</i></li> <li>• Réconciliation et honneur de la Couronne</li> <li>• Obligation de consulter</li> </ul> </li> <li>○ Droits ancestraux et issus de traités                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Droits ancestraux – caractéristiques générales</li> <li>• Droits issus de traités – traités historiques et modernes</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>• <b>Questions et réponses</b></li> </ul>
3.	De 12 h 25 à 12 h 30, HNA	<b>Pause santé</b>
4.	De 12 h 30 à 13 h 20, HNA	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Exposé du ministère de la Justice</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Droits de pêche autochtones et MPO</li> <li>○ Pouvoirs de gestion des pêches du MPO</li> <li>○ Jurisprudence applicable aux droits de pêche autochtones</li> </ul> </li> <li>• <b>Questions et réponses</b></li> </ul>
5.	De 13 h 20 à 13 h 30, HNA	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Conclusions</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Dernières réflexions, prochaines étapes et remerciements</li> </ul> </li> </ul>

## Annexe A : Conseils Zoom

### Préparation à une réunion en ligne au moyen de Zoom

- Avez-vous déjà utilisé Zoom? S'il s'agit de votre première expérience de cet outil, nous vous recommandons de télécharger l'application Zoom sur votre appareil avant l'atelier.  
(<https://zoom.us/meetings>)
  - Il est possible d'accéder à Zoom au moyen d'un ordinateur de bureau, d'un ordinateur portable, d'une tablette et d'un téléphone mobile. Si vous le pouvez, nous vous recommandons fortement d'utiliser un ordinateur de bureau ou portable.
  - Assurez-vous que les haut-parleurs, le micro (ou le casque d'écoute) et la webcam de votre appareil fonctionnent bien.
  - Assurez-vous aussi que votre connexion Internet est stable (en cas de problème, vous pourriez vouloir vous connecter directement à votre routeur avec un câble Ethernet).
- La séance en ligne deviendra accessible 10 minutes avant l'heure de début établie; nous vous invitons donc à vous y joindre tôt pour procéder à tout essai nécessaire.
- Pour une expérience en ligne optimale (cette façon de faire est nouvelle pour nombre d'entre nous!) :
  - Soyez bien présent : activez la fonction vidéo, mettez votre téléphone de côté et désactivez les onglets ou mettez-les en sourdine;
  - Examinez la liste des participants pour voir et employer les noms, pronoms, etc. que ceux-ci préfèrent;
  - N'hésitez pas à faire l'essai des divers outils numériques de participation (clavardage, icônes de réaction, etc.).
- Lorsque vous vous joignez à l'atelier :
  - Si vous le pouvez, faites-le avec votre fonction vidéo activée;
  - Veuillez inscrire votre nom et les pronoms que vous préférez que l'on emploie à votre égard et votre organisation, s'il y a lieu. Vous pouvez cliquer sur le « ... » pour mettre à jour votre nom et votre affiliation qui s'afficheront à l'écran Zoom;
  - Veuillez maintenir la fonction de sourdine activée, sauf lorsque vous parlez;
  - Prenez connaissance de la fonction de boîte de clavardage de Zoom, qui fait partie des moyens d'interagir avec les organisateurs et les autres participants de l'atelier. Vous pouvez également demander de l'aide technique ici.
- Pour les connexions Internet à faible bande passante, envisagez :
  - D'utiliser une connexion Ethernet plutôt que Wi-Fi, si possible;
  - D'éteindre votre vidéo ou de désactiver la « vidéo entrante »;
  - D'utiliser l'appel audio avec un numéro Zoom local.